

Châtenay-Malabry, le 08/10/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Andra réalise des travaux d'assainissement et de collecte d'objets radioactifs chez un particulier en Dordogne

Depuis le 30 septembre, avec l'aide de la société Nuvia Prévention, l'Andra effectue une opération d'assainissement et de collecte d'objets radioactifs dans la maison d'un particulier dont le rez-de-jardin a été partiellement contaminé par de la radioactivité. Cette intervention répond à la mission de service public confiée à l'Andra par l'État.

En février dernier, en prévision de la vente d'une maison de famille située à Ribérac (24), le fils du propriétaire s'engage dans une opération de débarras et de tri d'objets. Il découvre dans l'atelier du rez-de-jardin, une fiole sommairement fermée et contenant une poudre blanche. Ignorant l'existence de cette fiole et de son contenu, c'est en cherchant à en identifier sa nature que la poudre s'est répandue sur le sol de l'atelier.

A la lecture de l'étiquette sur la fiole mentionnant « Radium », le fils du propriétaire a isolé la fiole dans une boîte en plastique et l'a ensuite placée à l'extérieur de la maison.

Inquiet de ces événements, le fils du propriétaire a contacté les autorités. Dès lors, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur la propriété pour assurer une mise en sécurité de l'objet et effectuer des mesures dans la maison. Ces dernières ont mis en évidence la présence de contamination dans certaines pièces de l'habitation. Contactée par la préfecture de Dordogne, l'IRSN est intervenue en soutien des pompiers pour déterminer l'étendue de la contamination et effectuer des mesures radiotoxicologiques pour toutes les personnes impliquées dans l'évènement.

Les investigations radiologiques ont mis en évidence des contaminations résiduelles, notamment dans les différentes pièces du rez-de-jardin et l'absence de risques pour les personnes ayant été en contact, plus ou moins directement, avec la fiole et son contenu. Un réveil au radium a également été mis en évidence pendant l'intervention.

Les objets radioactifs et les déchets en contact direct avec la fiole ont été mis en sécurité dans le vide sanitaire de la propriété dans l'attente de leur reprise par l'Andra.

Suite au rapport et à la cartographie radiologique réalisés par l'IRSN, l'Andra a prescrit et organisé la réalisation des travaux dans les conditions de sécurité et de radioprotection adéquates pour éviter tout incident ou dissémination de contamination.

Depuis le 30 septembre, l'Andra intervient avec l'aide de la société Nuvia Prévention, au rez-de-jardin de la propriété. Les opérations, réalisées dans un sas de confinement, consistent à trier, conditionner et caractériser les objets radioactifs collectés dans la maison : la fiole, le réveil et les autres déchets laissés lors des précédentes interventions. Il est également prévu d'assainir la contamination détectée au niveau du sol par aspiration, nettoyage et écoulement. Les différentes interventions de mise en sécurité des objets, les diagnostics ainsi que les opérations d'assainissement de la maison induisent également la production de déchets radioactifs : tenues de protection, gants, frottis réalisés pour les analyses, vinyle de protection, gravats, poussières.

Les objets et déchets radioactifs collectés seront par la suite pris en charge par l'Andra et entreposés ou stockés sur ses installations dans l'Aube.

L'assainissement de la propriété, qui devrait durer deux semaines, ainsi que la prise en charge des déchets radioactifs répondent à la mission de service public confiée à l'Andra par l'État. Le coût des travaux ainsi que

1/2

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

@Andra_France _ www.andra.fr _ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

Contact presse : Audrey Guillemenet, Responsable des relations presse, audrey.guillemenet@andra.fr 07 86 52 51 41

COMCPADIC240017

la prise en charge des déchets est estimée à 100 k€ et sera intégralement prise en charge par une subvention publique.

L'Andra collecte chaque année une cinquantaine d'objets radioactifs produits lors des années phares du radium. Cette collecte s'effectue gratuitement auprès des particuliers, qui souvent détiennent involontairement ces objets suite à un héritage. Parmi ces objets figurent des minéraux de collection (monazite, autunite, ...), des montres, des réveils, des fontaines au radium ou encore des objets au radium à usage médical, appelés Orum (aiguilles, sondes, plaques...).

Pour télécharger les photos des travaux : <https://salledepresse.com/andra/assainissementdordogne>

Pour en savoir plus ou effectuer une demande d'enlèvement : contactez l'Andra au 01.46.11.83.27 ou par email à collecte-dechets@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

@Andra_France _ www.andra.fr _ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

Contact presse : Audrey Guillemenet, Responsable des relations presse, audrey.guillemenet@andra.fr 07 86 52 51 41